

Premier rapport d'observation 2019

Synthèse

PRÉSENTATION

Le [premier rapport](#) de l'Observatoire du social a été présenté au Conseil de l'Action sociale en décembre 2019, et plusieurs de ses résultats figurent déjà dans la note de politique générale 2020.

Ce rapport dresse un premier bilan des données et études qui pourraient guider et mieux mettre en perspectives l'action du CPAS de Schaerbeek pour les années à venir, à partir de deux questions principales qui avaient déjà suscité un certain débat :

- À Schaerbeek, combien d'habitants bénéficient d'une aide financière du CPAS ? Ce nombre est-il plus élevé que dans d'autres communes ? Si oui, pourquoi ?
- Quelle est la durée moyenne de ces aides ? Y a-t-il beaucoup de personnes qui sont aidées pendant de nombreuses années ? Si oui, pour quelles raisons ?

Des [dizaines d'indicateurs](#) sociaux ont été analysés à ce propos, mettant en comparaison les 581 CPAS du Royaume, le tout accompagné d'explications et commentaires rédigés dans un langage abordable, et d'un glossaire et autres astuces pédagogiques, là où le vocabulaire devient nécessairement plus spécialiste.

PRINCIPAUX CONSTATS

D'un point de vue économique, Schaerbeek est l'une des communes les plus pauvres de Belgique et, de ce fait, son CPAS est parmi ceux qui comptent le plus grand nombre de citoyens bénéficiaires (le cinquième en Belgique). Il s'agit d'un phénomène qui concerne toute la Région de Bruxelles-Capitale, et particulièrement des communes comme Molenbeek, Saint-Josse, Saint-Gilles, Anderlecht, Forest, Bruxelles-Ville.

Mais à part cela, en comparant l'évolution des différents indicateurs, la sociologie de Schaerbeek n'est ni éloignée ni extraordinairement différente de celle des moyennes régionales et nationales.

Des spécificités ont néanmoins été identifiées en mettant Schaerbeek en relation avec d'autres réalités communales sociologiquement comparables, et notamment avec d'autres CPAS bruxellois :

1. Le **nombre de bénéficiaire** est constamment à la hausse à Schaerbeek.

Le phénomène est particulièrement évident pour les bénéficiaires des moins de 25 ans. Toute proportion faite, les **taux de croissance** de Schaerbeek, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Belgique suivent la même évolution. Ils sont presque toujours positifs et les oscillations de l'indicateur, vers le haut comme vers le bas, sont quasiment synchronisées pour les trois entités géographiques observées.

Plus que les spécificités locales, ce sont donc des macro-facteurs contextuels qui sembleraient influencer davantage l'évolution du nombre de bénéficiaires, et en premier lieu la conjoncture économique et les stratégies adoptées en matière de politiques.

2. Le fait qu'en moyenne légèrement plus de **femmes** que d'**hommes** soient bénéficiaires d'un RIS, même si l'écart est faible et tend à se réduire, est une constante peu influençable par des facteurs locaux.

Quel que soit le contexte local, les femmes ont généralement un taux d'emploi plus faible et sont plus exposées au risque de pauvreté que les hommes. Et plus spécifiquement, les femmes

- bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ont plus souvent que les hommes une famille à leur charge.
3. Les jeunes de **moins de 25 ans** représentent à eux seuls près d'un tiers de tous les bénéficiaires. À Schaerbeek, les jeunes bénéficiaires d'un RIS sont aussi particulièrement nombreux par rapport à la population résidente : parmi les jeunes de 18 à 24 ans, un sur cinq est bénéficiaire d'un RIS (en Région de Bruxelles-Capitale seulement Molenbeek a un pourcentage de jeunes émargeant au CPAS plus élevé que Schaerbeek).
 4. La proportion de bénéficiaires **cohabitants** et **avec charge de famille** a visiblement augmenté ces dernières années à Schaerbeek, au détriment de la catégorie des **isolés**.
Officiellement, plus de 70% des bénéficiaires RIS sont aujourd'hui des personnes vivant en ménage. Dans ces deux catégories se concentrent un bon nombre de **jeunes** (cohabitants) et de **femmes avec enfants et sans partenaire** (charge de famille).
Seule une petite partie de cette dynamique est explicable par un changement démographique de la population schaarbeekoise. Il faut en effet considérer que les données administratives concernant la catégorie familiale ne correspondent pas toujours à des critères démographiques et sociologiques, et ce notamment en ce qui concerne la catégorie dite des « cohabitants », qui est attribuée tant à la personne vivant réellement en couple sans enfants, comme au jeune qui habite encore chez ses parents, ou à des colocataires dont le seul lien est le souci de partager un logement à un prix abordable.
 5. À Schaerbeek, près d'un bénéficiaire sur deux ne dispose pas de la **nationalité** belge.
Cette proportion est plus élevée qu'au niveau national et régional, mais pas à cause d'une plus grande dépendance des étrangers à l'égard de l'aide sociale. Ce serait plutôt le contraire si l'on compare les différentes populations.
Les **ressortissants non-UE** sont en effet surreprésentés à Schaerbeek, par rapport à leur part dans la population résidente, mais bien moins qu'au niveau national. Concernant les **ressortissants de l'UE**, ceux-ci sont sous-représentés à Schaerbeek.
 6. La répartition du nombre de bénéficiaires en fonction de la **durée des aides** montre pour Schaerbeek une dynamique cohérente avec celles de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Belgique dans son ensemble.
Examinant de plus près la situation des 19 CPAS Bruxellois, il apparaît que les dynamiques sont assez similaires et proches les unes des autres. Des différences toutefois ressortent, surtout en ce qui concerne la proportion de bénéficiaires aidés depuis un an ou deux. Il faut toutefois considérer que ces variables sur la durée des aides nous délivrent uniquement des informations quantitatives, alors que la mission des CPAS est de permettre à chacun de mener une existence conforme à la dignité humaine.
 7. Dans la plupart des indicateurs analysés, Schaerbeek est entouré des mêmes 6 communes bruxelloises : Molenbeek, Saint-Josse, Saint-Gilles, Anderlecht, Forest, Bruxelles-Ville.

HYPOTHÈSES ET PISTES DE TRAVAIL

En guise de conclusion, ce premier rapport de l'Observatoire du social identifie trois **axes problématiques principaux** :

1. **Condition des jeunes.** À Schaerbeek, parmi les jeunes de 18 à 24 ans, un sur cinq est bénéficiaire d'un RIS : *Comment interpréter un tel phénomène? Quelles portes leur ont été fermées? Le recours à une aide sociale, que représente-t-il dans leurs trajectoires? Le CPAS, quelles portes leur ouvre-t-il? Et quelles différences entre les trajectoires des hommes et celles des femmes?*

2. **Charge familiale.** Officiellement, à Schaerbeek plus de 70% des bénéficiaires sont des personnes vivant en ménage (cohabitants ou avec charge de famille). Dans ces deux catégories se concentrent un bon nombre de jeunes et de familles monoparentales, où le chef de ménage est souvent une femme, d'origine étrangère : *Comment interpréter un tel phénomène? Ces données administratives, reflètent-elles la sociologie de la population locale ? Les charges familiales, la monoparentalité, l'éducation des enfants, sont-ils des facteurs incitants ou des obstacles à la mise en œuvre d'un projet ?*
3. **Bénéficiaires issus de l'immigration.** Compte tenu de la sociologie de Schaerbeek, des questions comme la nationalité, la maîtrise des langues, les origines, les relations interculturelles et les projets migratoires des personnes sont tous des sujets qui méritent bien d'être considérés et approfondis et qui ne peuvent pas être traités séparément des autres : *La population d'origine étrangère a-t-elle plus fréquemment et plus longtemps recours à l'aide sociale que les ressortissants nationaux ? Si oui, pour quelles raisons ? Avec quels résultats ? Et quelles différences, à ce propos, entre les trajectoires des hommes et celles des femmes ?*

Sur ces bases, le Rapport énonce ensuite quelques **hypothèses** de recherche :

- L'emploi est le meilleur vecteur d'émancipation durable du citoyen bénéficiaire
- Mettre un jeune sans formation à l'emploi, c'est lui donner un « billet de retour » vers le CPAS
- Les femmes ayant une charge de famille présentent des durées d'octroi plus longues que les femmes isolées ou vivant en cohabitation
- Les étrangers s'intègrent plus vite quand ils bénéficient d'une aide du CPAS
- L'accompagnement proposé durant les 24 premiers mois d'aide est un tournant important dans l'évolution des trajectoires individuelles

Des hypothèses sont également formulées quant aux résultats attendus et aux effets possibles sur la politique sociale du CPAS.

Partant d'une ou de plusieurs de ces hypothèses, par le biais d'une **enquête participative** l'on pourrait réaliser un « zoom » des trajectoires de vie de certains bénéficiaires, pour en faire ressortir les points critiques majeurs (manque de qualification, rupture de projets d'études, endettement, logement, scolarisation des enfants, etc.).

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER (UNIQUEMENT EN FRANÇAIS) :

[Premier rapport d'observation 2019](#)

[Annexe statistique](#)

[Description de la fonction](#)

QUESTIONS ? SUGGESTIONS ? ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Carlo Caldarini

CPAS / OCMW de Schaerbeek

Service du Secrétaire général

Observatoire du social

carlo.caldarini@cpas-schaerbeek.brussels